



BULLETIN

**TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140**

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

MESSAGE IMPORTANT

À TOUS LES MEMBRES DE L'AIMTA

**ACCORD D'EXCLUSIVITÉ D'ACHAT
ENTRE AIR CANADA ET TRANSAT A.T. INC.
MISE À JOUR N° 2**

Chères consœurs, chers confrères,

Air Canada et Air Transat ont annoncé qu'elles ont conclu un accord définitif qui permettra à Air Canada d'acquérir la totalité des actions d'Air Transat émises et en circulation.

Comme indiqué dans le bulletin n° 23 publié le 4 juin 2019, tout accord d'acquisition nécessiterait l'approbation des autorités réglementaires.

L'AIMTA ne peut aucunement se prononcer sur l'issue du projet d'acquisition. Air Canada et Transat sont les deux seules parties à l'accord et sont donc les seules parties pouvant en déterminer l'issue, sous réserve de l'obtention des approbations gouvernementales et réglementaires nécessaires.

Le district 140 des transports est l'agent de négociation de tous les membres de l'AIMTA à l'emploi d'Air Canada et de Transat. L'AIMTA est pleinement engagée à représenter de façon juste et équitable tous ses membres à l'emploi de l'une ou l'autre de ces sociétés.

Toute modification aux conventions collectives de l'AIMTA doit faire l'objet d'une négociation entre les sociétés respectives et l'AIMTA. Toute modification apportée à la structure de propriété d'une société doit être conforme au *Code canadien du travail* et toute convention collective ou concentration de travailleurs en résultant est assujettie à la surveillance et l'approbation du Conseil canadien des relations industrielles. La forme et l'étendue de l'unité de négociation Air Canada/Transat de l'AIMTA sont établies conformément à la nouvelle structure de propriété et aux négociations collectives entre l'AIMTA et Air Canada/Transat.

.../2

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

Jusqu'à nouvel ordre et pour l'avenir prévisible, les deux sociétés continueront à fonctionner séparément en vertu de leurs structures existantes respectives. Il n'est pas possible de fusionner les deux unités de négociation de l'AIMTA ou de modifier les conditions de travail en l'absence de négociations collectives.

À ce stade-ci, nous avons beaucoup plus de questions que de réponses concernant l'acquisition de Transat par Air Canada ou encore les nombreuses répercussions majeures d'une telle acquisition. Par conséquent, le district 140 des transports publiera de nouvelles mises à jour sur son site Web et dans ses autres canaux de communication à mesure qu'il est informé de nouveaux renseignements pertinents concernant cette acquisition.

En toute solidarité,



**Fred Hospes
Président et directeur général**

FH/mb 